

Système de détection et d'analyse des menaces pour anticiper les crimes : que fait le Canton ?

En Suisse, plusieurs cantons alémaniques ont mis en place des systèmes d'analyse pour prévenir les drames. Il est vrai que ces dernières années plusieurs événements tragiques ont marqué notre pays. Or, dans tous ces cas, des signes avant-coureurs n'avaient pas été interprétés correctement ou n'avaient pas été communiqués aux personnes concernées. Dans toutes ces affaires comme dans d'autres, des signaux d'alarme avaient été reconnus par différents services. Or, il faut non seulement reconnaître ces signaux, mais aussi leur donner l'importance qu'ils méritent et désamorcer le risque par des mesures adéquates.

C'est par la mise en place d'un réseau entre les différentes administrations, services spécialisés, autorités et autres institutions appelées à être confrontées à des comportements inquiétants que le résultat sera obtenu. Ces personnes de contact sont chargées de signaler à la police des situations où une tendance à la violence se dessine, mais aussi à quel niveau ; réaction émotionnelle ou comportement qui dégénère. Tout ce travail « d'information » doit évidemment reposer sur des bases légales réglant notamment la question du secret professionnel et de la protection des données.

A ce jour, les résultats obtenus par les cantons qui ont mis en place ces systèmes de détection et d'analyse des menaces sont positifs, mais différents d'un canton à l'autre. Bien souvent, des cas qui n'étaient pas signalés ont été mis en lumière et de nombreuses situations très difficiles au départ ont été désamorcées.

Le Gouvernement peut-il répondre aux questions suivantes :

- 1. Est-il exact qu'en Suisse romande le modèle du réseau avait certes été débattu par les commandants de police, mais pas suivi ?**
- 2. Quelle est la position du Gouvernement sur le système de détection et d'analyse des menaces et est-il conscient que ce genre de drames peut arriver chez nous ?**
- 3. Peut-on attendre du Gouvernement la création d'un éventuel réseau de détection pour anticiper les crimes ou un système équivalent est-il déjà en place ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 8 mars 2017.

Pour le groupe PCSI
Blaise Schull

